

Bulletin Municipal de Villotte sur Ource

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying the website for Villotte sur Ource. The browser's address bar shows the URL <http://villotte.ource.free.fr>. The website features a header with the village name and coat of arms, and a navigation menu with buttons for 'Accueil', 'Liens', and 'Mail'. The main content area includes a central weather forecast for December 8th (3°C / -6°C) and a scenic illustration of the village. The page is organized into several columns with yellow buttons for various sections: 'Le village' (Historique, Ethymologie, Le blason, Maires depuis 1790, Les personnalités), 'Les chiffres' (Localisation, Altitude, Superficie, Population), 'Visite du village' (Saint Jacques, Le pont La Mare, Le château, L'église, Le lavoir), 'Vie associative' (Entente Villottoise E.U.N.C.), 'Vie locale' (La Mairie, L'école, La chasse, Activité économique), and 'Cartes postales' (Vues aériennes, Autour, Le village -1, Le village -2, Le château). The status bar at the bottom indicates the current page is 'Villotte sur Ource, Village de Bourgogne..' and the system tray shows 'Poste de travail'.

Villotte sur...
le Web

Sommaire

Le mot du Maire	2
VILLOTTE bénéficie d'un nouveau service : Un site Internet.....	3
Association Entente Villottoise	4
I. COMMUNE	5
I.1 Plaques de rues	5
I.2 Ecole.....	6
I.3 Empierrement chemin rural n°13	6
I.4 Elagage	6
I.5 Syndicat Intercommunal des Collectivités d'Electricité de la Côte d'Or	7
I.6 Eglise : Changement d'un cadran	7
I.7 Office National des Forêts.....	7
I.8 Sécurité pour les enfants.....	7
I.9 Tris'lor.....	7
II. MAIRIE.....	8
II.1 Départ en retraite de Mme Monique PETIT.....	8
II.2 Enquête publique	9
II.3 Services fiscaux	9
II.4 Urbanisme	9
II.5 Etat civil	9
III. PARTICIPATION COMMUNALE.....	10
III.1 Pays Châtillonnais	10
III.2 Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.....	10
III.3 Syndicat Mixte du Pays Châtillonnais. Déchèteries.....	10
IV. FETES ET CEREMONIE	11
V. MOUVEMENT DANS LA COMMUNE	12
VI. DIVERS	13
VI. 1. Environnement.....	13
VI. 2 Météo.....	13



Le mot du Maire

L'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous offrir le bulletin annuel 2003. Cette année un grand nombre d'actions ont été réalisées. Elles ont été menées dans la diversité avec l'objectif de préserver notre cadre de vie sur la base de moyens clés qui sont l'écoute, le dialogue et la concertation. Tout ceci doit s'accomplir dans un souci de rigueur et de détermination.

L'actualité de ces douze derniers mois est très variée :

- Nous pouvons constater que notre village ne reste pas dans l'immobilisme, puisque en cette fin d'année avec le formidable moyen de communication qu'est Internet **Villotte s'ouvre au monde.**
- Il y a eu le départ en retraite de Mme Monique PETIT qui occupait le poste de secrétaire de Mairie à la commune depuis plusieurs décennies. Un grand remerciement pour son travail et son dévouement.
- Une nouvelle société Tris'lor fabricant de produits surgelés a ouvert ses portes début décembre. Je lui souhaite bonne chance pour ses activités futures.
- Cette année un hommage aux résistants a revêtu une importance exceptionnelle puisqu'une stèle a été érigée et inaugurée à l'endroit exact où quatre maquisards ont fait le sacrifice de leur vie.
- Le mois de décembre est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire locale avec :
D'une part la naissance du Pays Châtillonnais, une nouvelle structure dont nous attendons beaucoup. Elle doit donner à notre Pays un nouveau souffle, dans la foulée des nombreuses propositions faites par le Conseil de Développement.
Et d'autre part la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais qui doit exercer ses compétences à compter le 31 décembre 2003. Elle va permettre d'offrir aux 20 000 habitants du Châtillonnais, de nouveaux services que la ville de Châtillon ne peut assumer à elle seule.

La sécheresse implacable de cet été aura marqué toutes les mémoires. Des mois terribles pour le monde agricole, si dépendant de la nature et des caprices du climat.

Je tiens à remercier les habitants du village qui se mobilisent et s'impliquent dans la vie de notre cité.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite une **bonne et heureuse année 2004**, bonne santé pour vous et votre famille.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués

Jean-Michel LETAIN

Maire de VILLOTTE / OURCE

VILLOTTE bénéficie d'un nouveau service : Un site Internet.

Vendredi 14 Novembre 2003 au soir, la salle de la Mairie était juste assez grande pour accueillir les nombreuses personnes qui avaient répondu à l'invitation de l'Entente Villottoise pour la présentation sur écran du **futur site internet** de leur village.

Après un bref exposé de Mr Jean-Michel Létain, Maire, c'est à Mr Daniel Gattefossé, initiateur et réalisateur du projet, d'expliquer la page d'accueil puis l'ensemble du site.

Celui-ci offre la possibilité de consulter et de rechercher un certain nombre de thèmes :

- Historique et personnalités qui ont habité le village,
- Quelques chiffres sur la population, la localisation, etc....,
- Vie associative,
- Vie locale, Mairie, école, chasse, activités économiques....,
- Visite du village avec l'église et son angélus,
- Les anciennes cartes postales.

Par ailleurs, quelques personnes du village ont reconnu et donné des noms sur certaines photos de façon à compléter cette présentation déjà très exhaustive qui dura environ deux heures.



Il suffit d'un clic pour voyager dans le passé et le présent, pour redécouvrir un peu son village et ceci de n'importe quel lieu.

Nous avons apprécié :

- La clarté de la présentation,
- La rapidité d'obtention des différents thèmes,
- La richesse et la diversité des ressources.

A cette occasion l'association remercie les personnes qui ont contribué aux prêts de documents et de photos.

Un grand merci à Daniel pour le travail réalisé et le temps passé pour accomplir ce travail qui sera appelé à évoluer.

A bientôt sur le web :

<http://villotte.ource.free.fr>

Le verre de l'amitié qui clôtura cette agréable soirée montre que notre association s'intègre très bien à cette image de dynamisme et de convivialité.

Association Entente Villottoise

Dimanche 13 Juillet 2003 :

Participation de l'association pour le repas et la soirée. Ce fut une belle fête populaire.

Dimanche 14 Septembre 2003 : l'Entente Villottoise organisait sa deuxième marche. Celle-ci bénéficia d'un temps idéal, apprécié de tous, organisateurs et promeneurs, frais le matin puis ensoleillé toute la journée.

Vingt-deux personnes se sont retrouvées devant le hangar « Sanchez » vers 9h pour une promenade d'une bonne dizaine de kilomètres dont une grande partie à travers la forêt communale.

Passage émouvant, là où la stèle venait d'être érigée à l'endroit exact où les quatre maquisards se sont donnés la mort, puis pause repas tiré du sac à la ferme Sainte-Marie.



Après l'effort...

...le réconfort



Retour vers 17h à Villotte. On ne marche pas pour obtenir une récompense, nous marchons pour le plaisir de se retrouver, dans une ambiance extrêmement sympathique et conviviale. Un grand merci à la famille Brion pour son accueil chaleureux.

Le Vendredi 14 Novembre 2003, présentation du site internet (voir page précédente).

I. COMMUNE .

I.1 Plaques de rues .

Nouvelles plaques et appellations de rues : Impasse Chanussot et rue Georges Serraz au lieu de route de Layer (par décision du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2002).

Roland, Marius, Jean Chanussot : domicilié à Tarsul (Cote d'Or), né à Auxonne (Côte d'Or) le 21 juillet 1925 fils de Georges Chanussot et de Aurélie Pignant.

Soldat aux Forces Française d'Intérieures, le jeune maquisard Chanussot du groupe « Laurent », commandé par le sous lieutenant Lombard, fut tué le dix septembre 1944 au matin lors de la lutte entreprise pour stopper la retraite de la garnison allemande au lieu dit « Les Chenecières » sur la commune de Villotte.

Ce jeune maquisard est « Mort pour la France », il avait dix neuf ans.

Deux de ses frères s'étaient déjà engagés et son père arrêté, déporté, est mort à Dachau.

Ordre du jour du corps d'Armée : Lu le 3 octobre 1948 lors de l'inauguration du monument. Bien que soutien de famille nombreuse, il n'a pas hésité à rejoindre le maquis en août 1944, emmenant avec lui son jeune frère. Au cours des combats pour la libération de Châtillon, son unité, encadrée par des forces supérieures en nombre, s'est bravement battue. Il a trouvé une mort glorieuse, tué d'une balle en plein front, à Villotte, le dix septembre 1944.

Un monument sobre, mais d'une belle tenue, est élevé au bord de la route qui relie Villotte à Layer, à quelques mètres de l'endroit où tomba Chanussot.

Ce monument appelé « Le maquisard couché » inauguré le 3 Octobre 1948 est l'œuvre du sculpteur Michel Serraz (fils de Georges Serraz).



Georges Serraz : Né à Is-sur-Tille, de parents dauphinois, le 13 Janvier 1883.

Il fit ses études chez les Frères de Marie à Gy (Haute-Saône), puis suivit pendant plusieurs années les cours de Giacometti pour le dessin et la peinture, à l'école des Beaux-Arts de Besançon. Marié en 1907 avec Mlle Vieille-Messe, également ancienne élève des Beaux-Arts, il se fixe à Dijon en 1909. Son atelier verra sortir de nombreux portraits de notables et d'enfants. Veuf en 1914, mobilisé dans l'artillerie pendant le premier conflit mondial, il croque ses compagnons sur les champs de bataille de l'Yser et en Champagne.

Avec la paix, il retrouve son domicile dijonnais et épouse Mlle Jeannin, professeur de musique. Il fait le portrait de Mgr Moissenet et devient portraitiste de la famille Valléry-Radot, il réalise un très beau portrait de Pasteur.

La sculpture prend cependant le pas sur la peinture et il exécute et dessine de nombreux Monuments aux Morts. En 1921, il se fixe à Paris et réalise des chefs-d'œuvre, dont une statue du Sacré-Cœur, érigée à l'île Madère.

La Vierge Marie devient un de ses sujets préférés : l'Apparition de Lourdes à St Joseph de Cluny, la Vierge de la Paix à la Basilique de Montmartre, la Vierge de la Contemplation à Tamié (Savoie).

Dans les années 30, il vient se fixer à Villotte-sur-Ource et y trouve l'inspiration de nombreuses œuvres. En 1938, il exécuta Notre-Dame du Sacré Cœur, à Miribel (Ain) statue géante de 39 m de haut, qui fut en son temps la plus haute statue religieuse du monde.



Georges Serraz exécuta de nombreux travaux dans la région, notamment la restauration de l'église de Grancey-le-Château et le Monument de la Forêt de Châtillon-sur-Seine.

A Villotte il laisse son empreinte avec :

- Une statue « La Vierge de la Rédemption » située sur la route de Layer dont la mise en place a été réalisée avec l'aide d'un camp de Scout.
- Le buste de son ami Mr Fernand Drouot (ancien Maire) et lui en fit don.
- A l'église :
 - Il lègue le chemin de croix et le St Joseph.
 - Il restaure et mis à nu les pierres de l'intérieur de l'église avec ses compagnons et sa famille.

Terrassé par une crise cardiaque le 20 Juin 1964, il repose avec ses deux épouses au cimetière de Villotte. Sa tombe est surmontée de l'une de ses œuvres les plus sensibles, « La Piéta ».

I.2 Ecole.



Regroupement Pédagogique Intercommunal. Année scolaire 2003-2004

A la rentrée de Septembre la directrice du R.P.I. Mme Quatrepoint continuait ses fonctions pour la troisième année consécutive à notre école de Villotte.

L'Inspection Départementale de l'Education Nationale nous a accordé pour la deuxième année la scolarisation des enfants à partir de quatre ans.

Ecole	Enseignant	Classe	Effectif	Total	
Villotte	Mme Quatrepoint Directrice	M. S.	3	14	31
		G. S.	5		
		C. P.	6		
Vanvey	Mme Louet	C. E. 1	4	17	
		C. E. 2	5		
		C. M. 1	2		
		C. M. 2	6		

Mme Quatrepoint reconduit cette année l'enseignement de l'anglais le mardi après midi à la classe de Vanvey.

Travaux école : pour une meilleure hygiène et un entretien plus facile, les W.C. de l'école et de la mairie ont été carrelés par le G.R.E.N. durant les vacances scolaires de cet été.

Merci à Xavier Lassolle pour toute la partie plomberie.

I.3 Empierrement chemin rural n°13.

Afin de pouvoir exploiter convenablement la forêt du Bois l'Abbé, sa propriétaire Mme Mathieu a fait réaliser l'empierrement du chemin rural n°13 à partir de la Vierge.

Travaux effectués en novembre par la S.A.R.L. Régis Fénard de Chessy les Prés (10130).

I.4 Elagage.

Début novembre, un plan d'élagage des arbres jusqu'à huit mètres de haut, programmé par la D.D.E., a été réalisé par l'entreprise Marot de Fresnes (21500).

- Sur la D. 13 C en allant sur Layer,
- Sur la D. 928 à partir du pont de Maisey au clos Varet (direction Châtillon).

I.5 Syndicat Intercommunal des Collectivités d'Electricité de la Côte d'Or.

Dans le cadre de l'amélioration du réseau d'éclairage public une remise aux normes et une extension ont été réalisées en octobre.

- Remplacement de 30 foyers par des lanternes AUSTRALE 53 100W S.H.P. (de lampes fluorescentes, passage de lampes au sodium).
- Extension d'une lampe sur dernier support en bout de la rue Fernand Drouot.
- Mise en place de 2 mats C/C, H : 6 m sur support R.A.L. 600 S :
 - Aux Fontenis,
 - Impasse Chanusot.

Actuellement la commune possède 38 foyers lumineux.

L'entreprise Lirelec a effectué les travaux subventionnés à 70% par le S.I.C.E.C.O.

I.6 Eglise : Changement d'un cadran



Il était grand temps de changer le cadran latéral (côté sud) de l'horloge de l'église. L'ancien était vétuste, rouillé, friable et menaçait de tomber.

C'est la Société Bodet qui en juin s'est chargée de cette opération en le remplaçant par un cadran carré 100 x 100 bicolore.

I.7 Office National des Forêts.

Affouages : Pour l'année 2003-2004 les parcelles 20, 24 et Z D 10, 11 des bois de la Côte Margot (derrière la gare) sont destinées aux 7 affouagistes.

Aménagement forêt communale : Suite à la présentation des services de l'ONF en date du 12 décembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2003-2017.

I.8 Sécurité pour les enfants.



Pose de deux panneaux « enfants » de sensibilisation à la prudence aux abords de notre cité en novembre.

*Soyez sympas, roulez au pas !
et Roulez gentil, pour les petits !*

Que ces dessins et slogans humoristiques et fantaisistes nous fassent tous réfléchir, et surtout ralentir en traversant le village.

I.9.Tris'lor.

Il aura fallu deux ans de démarches administratives pour mener à bien la mise en route et l'ouverture de Tris'lor le 1^{er} décembre 2003. Inaugurée officiellement le 11 décembre par Mr Hubert Brigant, Maire et Conseiller Général de Châtillon et Mr J.Michel Létain Maire de Villotte / Ource, cette nouvelle société a pour activité de fabriquer des produits surgelés :



gâteaux apéritif, croques monsieur, pizzas etc.

Mais pourquoi Tris'lor : Ce sont les deux premières syllabes du prénom de leurs enfants, Tristan et Lorine que Christine et Laurent Boyer ont choisi pour nommer leur société.

Souhaitons leurs bonne chance dans leur entreprise.



II. MAIRIE : Ouverture le vendredi matin de 9h. à 12h.

II.1 Départ en retraite de Mme Monique PETIT

Nous avons profité du 14 Juillet pour qu'une grande partie du village soit présente afin de remercier Mme Monique PETIT du travail accompli avec dévouement comme secrétaire à notre Mairie.

Discours de Mr le Maire :

En cherchant dans les archives, j'ai retrouvé le début de carrière de Monique dans notre village, avec une délibération du 23 août 1965 alors que le secrétaire de mairie était Mr Amiot. « participation de Monique pour 54,72 francs suite à l'aide apportée à la refonte de la liste électorale ».

En janvier 1974, nomination comme secrétaire de mairie stagiaire 1^{er} échelon poste sur lequel elle fut titularisée en janvier 1975. Après les passages à différentes promotions, elle obtient son 4^{ème} échelon en janvier 1981.

En mars 1981 à sa demande elle fut rattachée au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du canton de Châtillon-sur-Seine jusqu'au 4 Février 2003.

Pour Villotte, Monique a travaillé avec quatre maires:

- Mr Fernand Drouot jusqu'en Mars 1977,
- Mr Bernard Collin de 1977 à 1989,
- Mr Patrice Dupuis de 1989 à 1995,
- et moi-même de 1995 à fin Janvier 2003.

Le travail de secrétaire de mairie a été durant toutes ces années un travail extrêmement varié, pour preuve :

- Liaison avec la Sous-Préfecture et le Trésor Public.
- Elaboration du budget et du compte administratif avec les mandats et titres,
- Préparation des différentes élections, des recensements,
- Le suivi administratif : naissances, mariages, décès ainsi que les cartes d'identités numérisées, les passeports, les concessions, les permis de construire, les déclarations de travaux, le certificat d'urbanisme etc,
- Le suivi des réunions du Conseil Municipal et la rédaction des délibérations.

Mais aussi recevoir les doléances et plaintes des villageois, c'est pourquoi il faut être juste, dévoué envers les autres. Ces qualités Monique les avaient, mais en plus elle possédait une excellente mémoire. Elle m'a toujours surpris en se rappelant des dates de naissances des habitants.

Elle fut également secrétaire des communes de Thoirs, Maisey-le-Duc, Prusly, ainsi que du Syndicat de la vallée de l'Ource. Ces dernières années, elle a vu le changement de comptabilité et son passage en M.14, ainsi qu'une grande révolution, je veux parler de l'informatisation.

Depuis le début de l'année sa remplaçante est Mme Catherine Barbier de Bissey-la-Côte. Souhaitons lui bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Elle tient aussi plusieurs secrétariats, Brion, Thoirs, ainsi que le Syndicat de l'eau et assainissement.

Monique, voici en quelques mots une carrière bien remplie, vous pouvez en être fière. Je tiens, au nom de tout le village de Villotte-sur-Ource à vous remercier de votre travail et de votre bonne humeur en espérant que nous nous reverrons de temps en temps, Prusly n'est pas si loin.

Merci Monique, et bonne retraite.



Dés la fin du discours et pendant l'apéritif, Monique se voyait offrir un très beau tableau sur lequel se trouve gravé le blason des quatre communes pour lesquelles elle exerçait ainsi qu'une magnifique plante verte. Un repas fort sympathique clôtura cette agréable soirée.

II.2 Enquête publique.

Afin de pouvoir passer l'Impasse Chanussot en voirie communale et après enquête publique du 6 au 21 mars 2003 du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce classement.

II.3 Services fiscaux.

Le géomètre du Cadastre de Dijon s'est rendu à la Mairie de notre commune le jeudi 6 novembre 2003 pour procéder aux opérations de la tournée générale de conservation cadastrale concourant à la mise à jour pour 2003 des bases des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et des taxes annexes.

Les membres Commissaires de la commission communale des impôts directs se sont donc réunis : étaient présents :

- Mmes : Bardet, Foron, Barde,
- Mrs : Brion, Chaumonnot, Meux, Sanchez.

Un certain nombre de pièces ont été vérifiées :

- Les documents cadastraux (plans, matrices, microfiches),
- Le registre des permis de construire, ainsi que les dossier de permis,
- Tout document permettant la mise à jour de la documentation cadastrale (changement de nature de culture, voirie...).

Ce genre d'opérations pour la mise à jour des bases des taxes foncières a lieu tous les 3 ans.

II.4 Urbanisme.

Sur avis de la Direction Départementale de l'Équipement, le Maire a délivré cette année :

- 3 demandes de permis de construire,
- 1 déclaration de travaux,
- 1 demande de certificat d'urbanisme,
- 1 demande de renseignement d'urbanisme.

II.5 Etat civil.



Mariage :

Mr Seiller Luc et Mme Rollin Danielle le 21 juin 2003.

III. PARTICIPATION COMMUNALE.



III.1 Pays Châtillonnais.

Naissance du Pays Châtillonnais, premier Pays de Côte d'Or.

Le vendredi 5 décembre 2003 a été signé le contrat de Pays. Ce document est l'accomplissement des efforts des différents acteurs du Pays Châtillonnais et de leurs démarches auprès des services de l'Etat, de la Région, et du Département. Pour les 105 communes qui adhèrent à cette charte (dont Villotte), ce contrat va permettre la mise en place d'une politique de développement économique fondée sur une dynamique collective qui se décline en 34 fiches-actions. Elles s'inscrivent dans un schéma directeur pour les trois années à venir. Elles serviront à anticiper des projets à moyen et long terme, dans un souci de cohérence et d'efficacité.

III.2 Communauté de communes du Pays Châtillonnais.

L'arrêté préfectoral en date du jeudi 4 décembre 2003 porte sur la création de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

L'adhésion des 91 communes (dont Villotte) à cet établissement public de coopération intercommunale marque ainsi l'aboutissement d'une procédure qui a recueilli une majorité particulièrement significative pour engager avec succès des actions de développement durable sur le territoire du Pays Châtillonnais.

Celle-ci exercera ses compétences à compter du 31 décembre 2003.

Pour notre village, sont élus comme délégués à cet établissement (réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 2003) :

Titulaire : Mr Létain Jean Michel,
Suppléant : Mr Muller Didier.

III.3 Déchèteries du Syndicat Mixte du Pays Châtillonnais.

Pour répondre à l'obligation légale de traitement des déchets (loi sur les déchets du 13/07/1992, circulaire Voynet du 28/12/1998) 7 déchèteries vont être mises en place dans le Châtillonnais en 2004 par la collectivité.

En ce qui concerne notre village, retenons deux implantations les plus proches :

- **Châtillon / Ste Colombe**. Ouverture programmée le 1^{er} mars 2004,
- **Courban**. Ouverture programmée courant été 2004.

Les déchets acceptés seront :

 PLES	Piles rondes ou boutons	 TEXTILES	Textiles, maroquinerie	 GRAVATS	Gravats terre, cailloux, tuiles, briques et autres inertes (vitres...)
 HUILES DE VIDANGE	Huiles de vidange uniquement l'huile minérale	 VERRE	Verre	 FERRAILLE	Ferraille appareils électro-ménagers, grillage, vieux vélos, pneus jantés...
 BATTERIES	Batteries batteries de véhicules	 PAPIER	Papier	 PNEUMATIQUES	Cartons
 DECHETS MENAGERS SPECIAUX	Autres déchets Ménagers Spéciaux produits toxiques, peinture, solvants, acides, colles, vernis	 PNEUMATIQUES	Pneumatiques uniquement les pneus de véhicules légers	 VEGETAUX	Divers non recyclables lino, polystyrène, matelas, meubles, bois, films et objets plastiques...

Quand l'ouverture d'une de ces déchèteries sera effective, **il sera strictement interdit de déverser les détritrus de n'importe quelle composition (même gravats, végétaux, tontes, feuilles etc) au dépôt du village dit le crassier.**

Je compte sur le civisme de chacun pour collaborer, afin d'améliorer notre cadre de vie et notre environnement.

IV FETES ET CEREMONIE.

- **Jeudi 8 Mai 2003 à 11h45 :** Commémoration de l'armistice de 1945.
Avec l'Union Nationale des Combattants, la cérémonie se déroula au Monument aux Morts.

- **Commémoration du 14 juillet 2003 :** Pour des raisons de commodités elle a eu lieu pour la commune le dimanche 13 juillet avec des jeux dans l'après midi, puis le départ en retraite de Mme Monique Petit (voir article Mairie). Dans la soirée l'Entente Villottoise organisa un repas dansant qui se clôtura fort tard dans une ambiance sympathique et conviviale.

- **Dimanche 5 septembre 2003 :** Le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Châtillon / Seine a organisé à 10h des cérémonies de commémoration.
Des gerbes de fleurs ont été déposées sur le monument Chanussot, puis à la stèle Gable (au pont de Maisey). Mr Maurice Chiffon, Vice Président du Conseil Régional participait à cette cérémonie. Un soleil radieux a éclairé ces manifestations où l'émotion et le recueillement étaient dédiés au souvenir de tous ceux qui ont combattu pour libérer la France.

- **Dimanche 19 octobre 2003 : Inauguration de la stèle du souvenir au bois de Nonfaye.**
A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la bataille de la ferme Sainte-Marie, l'Association du Souvenir de la Résistance et le Comité du Souvenir du Monument de Ste-Marie que représente respectivement Mr Jacques Guérin et Mr Jean-Louis Belin ont participé aux cérémonies commémoratives rappelant le sacrifice de quatre résistants.
C'est à la cérémonie religieuse célébrée le matin par l'Abbé Touvet à l'église de Vanvey qu'a eu lieu la bénédiction du drapeau du Comité du Souvenir du Monument Ste-Marie.
En début d'après midi, devant le Monument de Ste-Marie remise du drapeau au Comité puis dépôts des gerbes. 18 porte drapeaux d'associations d'anciens combattants, résistants, déportés, de prisonniers de guerre, du souvenir français, la fanfare de l'étendard châillonnais, les sapeurs pompiers du C.P.I. de Vanvey ainsi que les jeunes du C.S.P. de Châtillon étaient présents.



Les personnalités de Gauche à Droite.

- Le Lieutenant Alain Bardiau, Commandant le Centre de Secours Principal de Châtillon /Seine,
- L'Adjudant-Chef Patrick Rebourg, Commandant la Communauté de brigades de Gendarmerie de Châtillon / S,
- Major J-Pierre Nicvert de la Compagnie de Gendarmerie de Montbart,
- Mr Schmit Maire de Villiers le Duc,
- Mme Gauch Maire de Vanvey,
- Mr Brigand Maire de Châtillon / Seine et Conseiller Général,
- Mr Weaber Adjoint à la Mairie de Maisey,
- Mr Gattefossé Président de l'U.N.C. Vanvey, Villiers, Maisey, Villotte et Courban,
- Mr Létain Maire de Villotte-sur-Ource.

Pour la circonstance Mme Nathalie Joly, Membre du bureau de l'A.S.R. prenait la parole en retraçant l'historique depuis 1943 au bois de Vesvre (Pothières), tandis qu'un autre groupe se formait à Brémur et Vaurois, jusqu'à la bataille de la Montgüe.

A 16h, le cortège guidé par les jeunes pompiers de Châtillon s'est rendu au bois de Nonfaye. Cérémonie très émouvante lors de laquelle la stèle du souvenir a été inaugurée, puis dépôt de deux gerbes suivi de La Marseillaise :



- Mr Brigand rend un hommage aux quatre martyrs,
- Mr Létain prend la parole pour un discours plein d'émotion, retraçant les faits et le déroulement chronologique de ces tragiques journées que fut les 13 et 14 octobre 1943,
- Mr Gattefossé a rappelé que cela fait 59 ans que l'exhumation des trois corps avait été faite et combien il a tenu à ce que ce lieu ne soit pas perdu.

Avec les remerciements à Mr La Richardière propriétaire du bois, Mr Pierre Brion propriétaire de la ferme Ste-Marie pour les gênes occasionnées et le Comité du Souvenir pour l'exécution de cette stèle.

Cette cérémonie s'est déroulée dans le recueillement et par un temps ensoleillé. Elle se poursuit par un vin d'honneur à la salle des fêtes de Villiers le Duc.

- **Mardi 11 novembre 2003** : Célébration du 85^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 au monument aux morts avec l'U.N.C.
A cette occasion Mrs Jean Guglielminetti et Jean Perret ont été récompensés de la médaille de la reconnaissance de la nation.

V MOUVEMENT DANS LA COMMUNE.

Nouveaux Villottois :

Mr Werling Frédéric et Mme Palide Aude et leur fille Laura au 1^{er} novembre 2003.

Bienvenue dans notre village.

VI DIVERS.**VI.1 Environnement**

L'avenue des tilleuls qui précède l'entrée du village remonte à une époque déjà ancienne, bien qu'aucun document n'établisse la date de la plantation de ces arbres, il est vraisemblable qu'après plusieurs repeuplements elle doit remonter au temps de Sully.

Ces arbres qui font l'ornement du lieu pendant la belle saison, donnent une particularité à notre village. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de combler les vides par de nouvelles plantations. Huit tilleuls communs platyphyllos (de Hollande) tige 16/18 ont été plantés de chaque côté de la R.D.13. Ce travail a été réalisé par la S.A.R.L. Naudet Espaces Verts le 27 novembre, deux jours après la Ste Catherine. Espérons que le dicton soit vrai et que l'année 2004 soit propice à notre plantation. Actuellement 52 tilleuls bordent cette allée.

VI.2 Météo

Suite à la chaleur exceptionnelle de cet été, pour la deuxième année consécutive, Mr le Préfet de Région Bourgogne nous a fait parvenir plusieurs arrêtés, de façon à adapter avec mesure et prudence le dispositif visant à économiser l'eau :

- Arrêté Préfectoral n° 276 du 2 juin 2003,
- Arrêté Préfectoral n° 309 du 27 juin 2003,
- Arrêté Préfectoral n° 382 du 28 août 2003,
- Arrêté Préfectoral n° 432 du 3 octobre avec modificatif n°475 du 27 octobre 2003.

La situation concernant la sécheresse n'a cessé de s'aggraver durant tout l'été : niveau alarmant de la baisse de la nappe phréatique, rivière et bief à sec pendant plusieurs mois. Les excès du soleil ont aussi plongé tout un pan de l'économie agricole dans le désarroi. Cependant, l'arrivée de l'automne, le refroidissement de la température qui limite l'évaporation, les perspectives météorologiques plus optimistes et les économies réalisées grâce aux efforts consentis au long des mois précédents, ont permis la sortie progressive de la situation de crise.

Néanmoins, les villages comme le nôtre dépendant du Syndicat des eaux de Brion n'ont pas manqué d'eau potable.

Températures prises sous abri :

2003	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	15 Déc.
Maxi	10	14	21	25	34	38	40	41,8	31	21	16	9
Mini	-15	-12	-4	-8	0	11	8	6	0	-6	-3	-8



Bonne
Année
2004